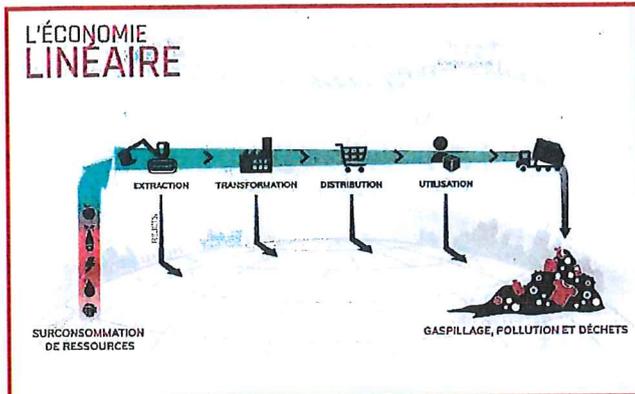




## De l'économie linéaire à l'économie circulaire



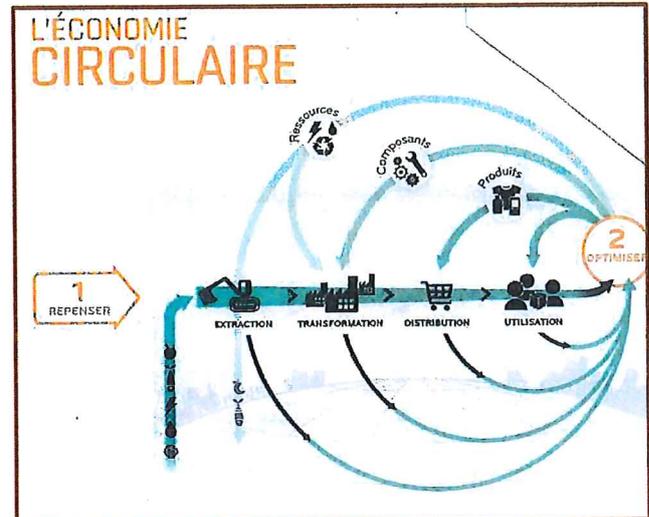
Ces graphiques de l'institut EDDEC, réalisés en collaboration avec RECYC-QUEBEC, résument à eux seuls la démarche que nous avons à faire pour s'inscrire dans une logique de développement durable afin de préserver une planète habitable, capable de subvenir aux besoins des générations futures.

L'économie linéaire a vu le jour avec l'industrialisation au 18<sup>ème</sup> siècle en Angleterre. Elle s'est développée dans les autres pays au siècle suivant et son essor sera important après la seconde guerre mondiale. Elle se base sur un principe simple qui consiste à : « **Extraire, Fabriquer, Consommer Jeter** ».

L'invention de la machine à vapeur et l'utilisation de machines dans le textile vont bouleverser le système manufacturier. Ainsi, grâce aux innovations techniques et aux progrès de l'industrie, les sociétés dites agraires et artisanales vont évoluer vers des sociétés industrielles et commerciales. La demande croissante de biens de consommations dans un contexte de libre échange permet le développement économique et l'élévation du niveau de vie de population mondiale.

Toutes ces mutations économiques se traduisent par une progression constante de la consommation d'énergies dont à peine 20% sont renouvelables. Aujourd'hui, l'utilisation des énergies fossiles soulèvent deux problèmes majeurs à savoir l'épuisement des gisements et un réchauffement climatique lié à la production de gaz à effets de serre.

Ainsi, pendant des décennies, on a vécu sans se soucier de l'impact de nos modes de vie sur notre planète Terre. Si notre prise de conscience est timide et tardive, elle représente malgré tout un espoir.



Il est certain que l'économie linéaire conduit à une impasse sur le long terme. Une ONG américaine fixait, pour 2021, « le jour de dépassement de la terre » au 29 juillet. Nous devons donc, dès aujourd'hui, reconsidérer l'économie de manière plus durable pour limiter le gaspillage des ressources et réduire la production de déchets. **C'est le but de l'économie circulaire.**

Elle s'articule autour de 3 axes :

### L'offre des acteurs économiques

Les acteurs de l'économie doivent veiller à un approvisionnement durable des ressources, rechercher des process d'écoconception, appliquer une écologie industrielle et territoriale et rechercher l'économie de la fonctionnalité.

### La demande et le comportement des consommateurs

Les choix des consommateurs peuvent influencer sur l'offre. Il nous appartient de refuser le consumérisme exacerbé, de choisir la qualité et la durée d'un produit ou de décider de consommer local.

### La réduction et la valorisation des déchets

Nous avons tous vu des images d'accumulation de déchets dans la nature et les océans et des photos de décharges à ciel ouvert. C'est sans compter sur tous les déchets ultimes qui sont enfouis. Il est donc impératif de traiter le problème à la source en commençant par les déchets verts que le sol recycle sans problème.

Nous sommes tous co-responsables de la préservation de la planète sur laquelle nous vivons. Alors, gardons en mémoire cette pensée de Ghandi : « **Si la terre produit assez pour les besoins de chacun, elle ne produit pas suffisamment pour l'avidité de tous** ».

Anne-Marie CLERO

# LA RÉORGANISATION DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

## Le calendrier de la réforme :

Le projet de la nouvelle organisation de la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) pour le département du Morbihan remonte à juin 2019. La mise en place de cette réforme pour notre secteur a débuté au 1<sup>ER</sup> janvier 2022. Elle se traduit par la fermeture de la trésorerie de Mauron et le transfert des missions actuelles assurés par le Centre des Impôts de Ploërmel vers d'autres sites. Cette réorganisation touche directement la vie quotidienne des particuliers, des collectivités et des entreprises.

## Les enjeux de la réforme :

La DDFIP poursuit son engagement à destination des particuliers et des collectivités.

Elle se propose d'offrir aux particuliers un service plus large et plus sécurisé. Cette nouvelle organisation s'inscrit globalement dans réforme des Collectivités locales avec la mise en place des NRP (Nouveaux Réseaux de Proximité) avec l'émergence des Maisons France Services.

Elle vise aussi à renforcer les prestations de conseil en matière de gestion financière, budgétaire, comptable et fiscale au profit des collectivités en nommant un cadre dédié à cette mission. C'est M. Stéphane RIVOLIER, responsable de la trésorerie de Mauron, qui, depuis le 1<sup>ER</sup> janvier, assure cette fonction auprès des collectivités locales de Ploërmel Communauté.

## Réorganisation de la DDFIP : à qui s'adresser ?

Pour assurer un service de proximité, l'administration fiscale est répartie sur tout le territoire. Elle est divisée en différents centres des impôts.

### • Le Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Il est l'interlocuteur fiscal pour les particuliers en ce qui concerne les impôts sur le revenu, les impôts locaux et l'audiovisuel public.

*Mohon dépend du SIP de Pontivy.*

### • Le Service des Impôts des Entreprises (SIE)

Le SIE informe et accompagne les entreprises dans leurs démarches fiscales quel que soit leur secteur d'activités. Il est l'interlocuteur unique des PME, des commerçants, artisans, agriculteurs et des professions libérales pour tout ce qui concerne les déclarations professionnelles et le paiement des principaux impôts professionnels.

*Notre secteur est rattaché au SIE de Vannes.*

Tél : 02 97 68 54 63

*Les auto-entrepreneurs devront se tourner vers le SIP pour l'impôt sur le revenu et le SIE pour leur activité.*

## Les autres services des impôts

### • Le Centre des Impôts fonciers

Il est l'interlocuteur fiscal pour tout sujet concernant le plan cadastral

### • Le Centre des Impôts de publicité foncière

Il enregistre les actes notariés et assure un service de renseignements auprès des contribuables. Il est disponible au Centre des Impôts fonciers.

### • La DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques)

Elle est l'interlocuteur en cas de litige lorsque les démarches auprès du service concerné n'ont pas abouties de manière satisfaisante.

## Le Centre des Finances Publiques de Ploërmel

Au terme de la réforme, il assurera le Service de Gestion Hospitalière Est Morbihan et le Service Départemental des Impôts Fonciers du Morbihan.  
Tél : 02 97 74 01 44

## Le Centre des Finances Publiques de Pontivy

Il regroupe 2 services à l'adresse suivante :  
36 Rue Albert De Mun, 56300 Pontivy

### ➤ Le SIP (Service des Impôts des Particuliers)

Tél : 02 97 25 98 12

Il peut être joint par téléphone tous les jours sauf le mercredi de :

**8h30 à 12H et sur RDV de 13h30 à 16h**

Pour obtenir un renseignement sur les impôts et factures, effectuer une démarche et payer ses impôts.

Il peut aussi recevoir des démarches par messagerie sécurisée accessible à partir de l'espace personnel dont dispose chaque usager sur le site : **impôts.gouv.fr**.

De plus, au niveau national, un numéro d'accueil téléphonique professionnalisé est accessible en joignant le : **0809 401 401**

**Du lundi au vendredi de : 8h30 à 19h.**

(Service gratuit + coût de l'appel)

### ➤ Le SGC (Service de Gestion Comptable)

Tél : 02 97 25 50 44

Désormais, c'est ce service qui va assurer la gestion des communes de Ploërmel Communauté.

## Comment trouver mon centre des impôts ?

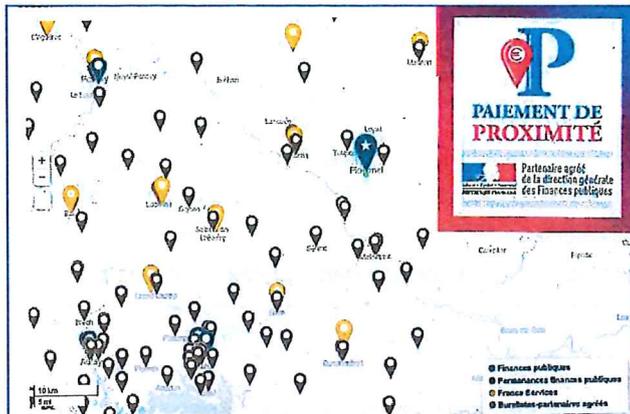
Il suffit de vérifier l'adresse mentionnée sur les courriers issus de l'administration fiscale.

Vous pouvez aussi trouver le service des impôts qui correspond à votre demande en consultant le site officiel : « **impôt.gouv.fr/contacts** ».

# LA RÉORGANISATION DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES

## Les Finances Publiques en Morbihan

L'administration fiscale est présente sur tout le territoire pour assurer un service de proximité.



Carte des points d'accueil des Finances Publiques

Sur cette carte du Morbihan, sont matérialisées, avec des icônes de couleurs différentes, les localisations des centres des impôts, des maisons France Services où des agents des finances publiques tiennent des permanences et aussi des buralistes partenaires affichant le logo « Paiement de proximité ». Un simple clic sur un de ces icônes vous donne toutes les références de l'établissement correspondant.

## Les moyens à disposition des contribuables

### • Les services en ligne

Sur le site « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) », vous avez accès à toutes les informations concernant les finances publiques. Vous avez aussi la possibilité de réaliser vos démarches en vous connectant à votre espace particulier grâce à votre numéro fiscal et votre mot de passe. Le numéro de votre identifiant permanent figure sur votre déclaration de revenus ou votre avis d'imposition.

### • Les espaces France Services

Les maisons France Services sont partenaires avec la Direction Générale des Finances Publiques. Des agents des Finances Publiques assurent des permanences sur rendez-vous pour vous aider dans vos démarches.

- France Services Josselin, Tél : 02 97 22 24 90  
Les mercredis de 13h30 à 16h30 (semaines impaires)
- France Services Mauron, Tél : 02 97 22 91 62  
Les lundis de 9h à 12h (semaines paires)

## Comment payer ses impôts ?

Tout avis d'impôt supérieur à 300.00 € doit être payé par prélèvement mensuel ou à l'échéance, ou par paiement en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), ou par smartphone ou tablette.

Pour l'année en cours, vous avez jusqu'au 30 juin pour adhérer au prélèvement mensuel. Le montant de vos impôts est étalé sur 10 mois.

Vous pouvez modifier vos coordonnées bancaires ou le montant de votre prélèvement jusqu'au dernier jour du mois précédent la date limite de paiement. Sans démarche de votre part, votre contrat est reconduit chaque année.

## Le paiement de proximité chez un buraliste

La DGFIP a noué un partenariat avec le réseau des buralistes pour proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Chez les buralistes partenaires qui affichent le logo « Paiement de proximité », vous pouvez y effectuer vos paiements en espèces ou par carte bancaire jusqu'à 300 €. Les avis d'impôts d'un montant supérieur ne pourront pas être payés chez un buraliste.

**A Mohon, le Bar-Tabac au 8 Rue de la Mairie offre ce service. Tél : 02 97 93 94 33**

## Soyez vigilants

Pour éviter toutes arnaques et démarchages frauduleux, il est prudent de n'utiliser que les coordonnées qui figurent sur les documents que vous recevez des Centres de Finances Publiques.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

## Les élections législatives

### Inscription sur les listes électorales

Pour les élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin 2022, vous devez impérativement vous inscrire sur les listes électorales :

- Avant le 4 mai pour une inscription en ligne
- Avant le 6 mai pour une inscription en mairie ou par courrier

### Procurations et Cas particuliers

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie. Tél : 02 97 93 94 20

## Démission d'un Conseiller municipal

Nous vous informons que M. Hervé PRESSARD a démissionné de ses fonctions de Conseiller municipal par courrier en date du 8 avril 2022.

Sa lettre de démission, reçue en Mairie le 13 avril 2022, a été transmise en Préfecture.

# INFORMATIONS DIVERSES

## ***Carnet rose : Elle s'appelle Zoë.***

Elle a vu le jour le 10 février 2022, pour le plus grand bonheur de ses parents :  
Baptiste DUBOIS et Ambre CHABBAR (Rue du Calvaire)

## ***Nécrologie :***

- Le 14 mars 2022, est décédé à Mohon, M. Gilbert MICHE à l'âge de 84 ans. (Rue du Four)
- Le 27 mars 2022, est décédée Mme Ginette PHILIPPE, née VIGNERON à l'âge de 86 ans. (Place de l'Eglise)
- Le 28 mars 2022 est décédé à Mohon, M. Eugène BESNARD à l'âge de 76 ans. (Bodieu)

***A tous ceux et celles qui sont touchés par la perte d'un être cher, nous présentons nos sincères condoléances.***

## ***Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945***

La cérémonie de commémoration du 8 mai 2022 aura lieu au Monument aux Morts à 11 heures.  
Elle sera suivie d'un vin d'honneur servi à la Salle du Conseil Municipal si les conditions sanitaires le permettent.

## ***Le vendredi 13 mai 2022 : C'est « Rougail saucisse » au profit de l'école***

Cette vente de plats à emporter est organisée par l'APEL du RPI Mohon/Saint-Malo des 3 Fontaines  
En collaboration avec Les saveurs Réunionnaises « Chez Kalou » au prix de 8 € la part.  
Les barquettes (600g de rougail saucisse + riz) seront à retirer : Salle du Mille Club à Mohon de 18h à 20h30.

***Un petit spectacle des enfants du RPI sera présenté à 18h30.***

Sur place, il y aura une buvette et une vente de crêpes.

***Réservation possible au : 06 62 08 96 83 ou 06 06 87 81 22 (chèque à libeller au nom de l'APEL)***



***Rappel :*** le samedi 21 mai 2022, le repas de l'ADMR est à retirer à la  
salle polyvalente de Mohon entre 11h et 13h

***L'ADMR recrute : Elle recherche des aides à domicile en CDD***

(CDI à pourvoir ensuite) sur le canton de la Trinité-Porhoët : Ménéac, Mohon, Guilliers, la Trinité-Porhoët,  
Evriguet et Saint -Malo des 3 Fontaines.

Tél : 02 97 93 98 81. Port : 06 79 04 31 64. Email : triniteporhoet@admr56.com

## ***Le dimanche 22 mai 2022 : le Comité des Fêtes organise une foire aux plantes***

Parking de la Salle polyvalente de 9h à 18h

Elle est ouverte aux professionnels et aux particuliers. Il sera possible d'échanger, de vendre ou d'acheter.  
Pour les exposants, le prix du mètre linéaire est fixé à 2 €. Ce sera gratuit pour le visiteur.

Réservation possible au : 06 46 87 12 02 ou 06 07 98 62 11

Restauration rapide sur place.

## ***Travaux Rue de la Pierre Bise : des retards à prévoir***

Le Département du Morbihan va procéder au renouvellement de la bande de roulement de la route  
départementale D155 (tout ou en partie ?) qui relie le Bourg de Mohon à la Croix de l'If.

Il y aura au préalable une vérification des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissements. En conséquence,  
pour des raisons indépendantes de notre volonté, il est possible que la réfection des trottoirs, consécutive à  
l'enfouissement des réseaux Rue de la Pierre Bise, prenne un peu de retard. Nous en sommes désolés.

Directeur de publication : F. Mahieux ; Rédaction : A.M.Cléro ; Impression : Mairie de Mohon

Mairie de Mohon : Tél : 02.97.93.94.20 Site internet : mohon.fr Courriel : [mairie@56490mohon.com](mailto:mairie@56490mohon.com)



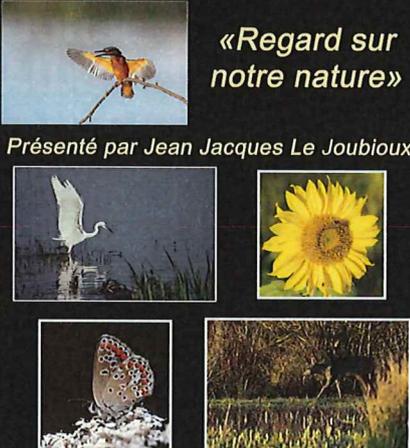
# Informations Diverses

Retrouvez ces informations avec plus de précisions sur [mohon.fr](http://mohon.fr)

**Exposition Photos**  
Salle L'horizon en MAI et JUIN  
56490 MOHON

«Regard sur notre nature»

Présenté par Jean Jacques Le Joubioux



toutes les photos sont prises dans la nature avec des animaux en liberté

**MOHON**

**BOURSE AUX PLANTS**

Le 22 mai 2022,  
de 9h00 à 18h00

Parking salle polyvalente

« Echanger, acheter, vendre »

Ouvert aux professionnels et aux particuliers

**ENTREE GRATUITE AUX VISITEURS**

Organisation :	Renseignements :
Comité des fêtes	06-46-87-12-02 / 06-07-98-62-11

<http://Comitedesfetesmohon.limdo.com>

**GUILLIERS 56**



du SAMEDI 30 AVRIL 10h - 12h30 / 13h30 - 18h30  
au DIMANCHE 8 MAI > Salle du Carrouëz <



20<sup>e</sup> EDITION **SALON D'ART**

ENTRÉE GRATUITE

## C'est le moment pour fabriquer vos pièges à frelons asiatiques !

### MATERIEL NECESSAIRE

- 2 bouteilles plastiques rigides de 1.5 L - Un cutter ou des ciseaux - Un fil de fer de 40 cm environ - un fer à souder ou une pointe (100-110) chauffée sur le gaz.

### FABRICATION

1 Prenez 2 bouteilles d'1.5 L



2 Coupez la partie supérieure de la première bouteille pour former un entonnoir



3 Embotez l'entonnoir dans la bouteille, y mettre un bouchon percé à 9-10 mm de diamètre le rendra encore plus sélectif !



4 Prenez la deuxième bouteille et découpez là à chaque extrémité afin que cette partie vous serve de toit à votre piège



5 Faites une ouverture du diamètre de votre bouteille



6 Placez le toit au-dessus de l'entonnoir afin

d'éviter que votre piège devienne un « pluviomètre »



7 Réalisez, à l'aide d'un fer à souder ou d'une pointe chaude, des orifices de 5 à 5.5 mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir de manière à laisser s'échapper les petits insectes non ciblés



8 Afin d'éviter la noyade de ces insectes, il est conseillé de placer, avant la pose de l'entonnoir, des galets ou des gravillons dans le fond du piège. Vous percerez ensuite l'assemblage de deux petits trous l'un en face de l'autre. Un fil de fer de 40 cm environ servira d'anse



9 Placez l'appât (ex : 2/3 Bière alcoolisée + 1/3 sirop de fraise) dans le piège en dessous du niveau des galets ou gravillons.



### Mairie de Mohon

Site internet : [mohon.fr](http://mohon.fr)

Pensez à aimer notre Page **Facebook** « mairie de Mohon »

### Marché Communal

Vendredi **22 Avril**, vendredi **6 Mai** et vendredi **20 Mai** de 16h30 à 19h30 sur le parking de la salle polyvalente

### Vidéo du Marché Communal :

<https://youtu.be/JrVRza6sLjk>